



sous la direction de

*Clément Alix, Lucie Gaugain & Alain Salamagne*

# Caves et celliers

dans l'Europe  
médiévale et moderne

*Perspectives*  
HISTORIQUES

Presses *f* Universitaires  
FRANÇOIS-RABELAIS

Sous la direction de  
*Clément Alix, Lucie Gaugain et Alain Salamagne*

# Caves et celliers

dans l'Europe  
médiévale et moderne

*Collection « Perspectives historiques »*

Presses *f* Universitaires  
FRANÇOIS-RABELAIS  
2019

# TABLE DES AUTEURS

Clément ALIX, Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans, UMR 7323 CESR.

Patricia ANTAKI-MASSON, CESCUM-Université de Poitiers.

Armand BAERISWYL, Archäologischer Dienst des Kantons Bern.

François BLARY, Centre de recherches en archéologie et patrimoine, Université libre de Bruxelles.

Jordi BOLÒS, Universitat de Lleida, Departament d'Història.

Jean-Gabriel BRÉHÉRET, Professeur émérite, Docteur d'État, Laboratoire GéHCO, Faculté des sciences et techniques, Université de Tours.

Paulo CHARRUADAS, Centre de recherches en archéologie et patrimoine, Université libre de Bruxelles.

Olivier DEFORGE, Service départemental d'archéologie de Seine-et-Marne.

Gilles DESHAYES, Mission archéologique départementale de l'Eure.

Annie DUMONT, Ministère de la Culture (DRASSM), UMR 6298 ARTEHIS, Université Bourgogne Franche-Comté.

Frédéric ÉPAUD, UMR 7324 CITERES-LAT.

Mathieu FERNANDEZ, chercheur en urbanisme, Labex Futurs Urbains, Université Paris-Est Marne-la-Vallée.

Monique FONTANNAZ, historienne des monuments (Suisse).

Marion FOUCHER, UMR 6298 ARTEHIS, Université Bourgogne Franche-Comté.

Klaus FRECKMANN, docteur en histoire de l'art ; 1976-2003 : directeur du musée en plein air de Bad Sobernheim, Rhénanie-Palatinat – Allemagne ; co-éditeur de la série sur la dendrochronologie et la recherche en bâtiment (Schriftenreihe zur Dendrochronologie und Bauforschung) ; 1982-2006 : gérant de l'association de la recherche de la maison historique (Arbeitskreis für Hausforschung).

Mylène Froidevaux, Université de Reims.

Jean-Pierre GARCIA, UMR 6298 ARTEHIS, Université Bourgogne Franche-Comté.

Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, Société française d'archéologie et université Toulouse – Jean Jaurès, Laboratoire TRACES.

Lucie GAUGAIN, UMR 7323 CESR.

Jean-Pierre GÉLY, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris, UMR 8589 LaMOP.

François GENTILI, INRAP, Île-de-France.

André GUILLERME, professeur émérite d'histoire des techniques au Conservatoire national des arts et métiers, directeur de recherche au LT2S.

Annick HEITZMANN, chargée de recherches archéologiques au Centre de recherche du château de Versailles.

Jean-Yves HUNOT, Pôle archéologique, Conseil départemental du Maine-et-Loire, UMR 6566 CREA AH.

Sébastien JESSET, Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans.

Diane JOY, attachée de conservation du patrimoine, Rodez Agglomération.

Imed KSIBI, Direction de l'environnement et de la prévention des risques, Orléans Métropole.

Amélie LAURENT-DEHECQ, Service d'archéologie préventive, Conseil départemental du Loiret.

Émeline MAROT, membre associé, UMR 7324 CITERES-LAT.

Laura MILLAT, chercheuse indépendante.

Sylvianne MODRIE, Département patrimoine archéologique, Direction des monuments et sites, Bruxelles Urbanisme et Patrimoine.

Daniel MORLEGHEM, docteur en archéologie, IR SICAVOR, UMR 7324 CITERES-LAT.

Gildas NOURY, Bureau de recherches géologiques et minières, Orléans.

Sébastien PORCHERET, Senlis, Pays d'art et d'histoire.

Alain SALAMAGNE, UMR 7323 CESR.

Imma SÀNCHEZ-BOIRA, Universitat de Lleida, Departament de Didàctiques Específiques.

Philippe SOSNOWSKA, Centre de recherches en archéologie et patrimoine, Université libre de Bruxelles.

Franck TOURNADRE, archéologue du bâti, cabinet Arcade, chercheur associé, UMR 7324 CITERES-LAT.

Alain VALAIS, INRAP, Loire-Atlantique.

Benjamin VAN NIEUWENHOVE, Centre de recherches en archéologie et patrimoine, Université libre de Bruxelles.

Marc VIRÉ, INRAP, UMR 8589 LaMOP, membre de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France.

Michaël WYSS, Unité d'archéologie de la ville de Saint-Denis.

# LES BATÎMENTS CONVENTUELS À L'USAGE DES CONVERS

dans les abbayes cisterciennes

**A**SSURANT DÈS L'ORIGINE les besoins matériels de leurs communautés, les abbayes ont très vite cherché à favoriser leur développement économique, bien au-delà des simples contraintes de subsistance et de la pratique vertueuse du travail manuel. Ces nécessités totalement intégrées à la vie liturgique ont conditionné l'organisation spatiale des monastères d'Occident, à l'image du plan idéal de l'abbaye bénédictine de Saint-Gall, qui présente déjà une sectorisation des activités, séparant clairement ce qui relève du spirituel et du temporel. Pour autant, dans les siècles qui suivent ne se diffusera pas un plan-type mais des dispositions récurrentes des bâtiments conventuels, qui se manifestent plus nettement encore dans les établissements des ordres réformés à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, notamment dans les abbayes cisterciennes.

Dans la quasi-majorité des cas, la salle réservée au stockage des denrées et du vin, autrement dit le cellier, est située dans l'aile occidentale du monastère cistercien. C'est aussi dans ce bâtiment que logent les frères convers, religieux chargés des tâches manuelles dans l'enceinte de l'abbaye et sur l'ensemble du domaine agricole<sup>1</sup>. Une tripartition du rez-de-chaussée est souvent privilégiée, avec un cellier du côté de l'abbatiale, un passage transversal pour faciliter l'accès au cloître et un réfectoire (fig. 1, p. 214) ; l'étage est quant à lui réservé au dortoir. Cette implantation répond à plusieurs contraintes : topographiques d'abord, car elle est en relation avec le système hydraulique, notamment pour l'écoulement des eaux usées issues des latrines situées à l'extrémité du dortoir ; hiérarchiques ensuite, dans la mesure où elle permet une nette séparation entre les deux communautés et plus largement avec les espaces liés au temporel et au monde des laïcs ; liturgiques enfin, du fait de l'emplacement qui était réservé aux convers dans la partie ouest de la nef, qui dispose d'un accès direct vers le bâtiment.

dans les granges et les maisons urbaines dévolues au commerce. L'encadrement sévère et le maintien stricte d'une condition servile et ignorante entraînent rapidement des tensions, puis des révoltes. Les *excessus* des convers dans les monastères et les granges sont rapportés dans de nombreux textes, notamment dans plusieurs statuts du chapitre général de l'ordre<sup>12</sup>. Progressivement remplacée par des salariés laïcs (*mercenarii*), l'institution est remise en cause dès le XIII<sup>e</sup> siècle et semble totalement abandonnée dans la majorité des établissements de taille modeste et moyenne à l'aube du XIV<sup>e</sup> siècle. La place grandissante de l'économie monastique et le passage au faire-valoir indirect expliquent également cet abandon, tout comme le tarissement des vocations : l'aspiration à devenir convers cistercien se réduisant et l'attraction des ordres mendiants nouvellement promulgués<sup>13</sup> constituant une meilleure perspective de vie religieuse, le plus souvent auprès des villes.

## LA PLACE DU BÂTIMENT DES CONVERS

L'aile des convers, bien identifiée dans les établissements cisterciens et élevée généralement sur le côté ouest du carré claustral, n'a pas suscité le même intérêt que les autres bâtiments monastiques, plus prestigieux, tels que l'abbatiale, l'aile des moines ou le grand réfectoire. Marcel Aubert est le premier à y consacrer une synthèse, dans un ouvrage essentiel mais aux interprétations parfois dépassées, où la notion de plan-type et les récurrences architecturales dominent le discours<sup>14</sup>. Le sujet a été abordé il y a quelques années par Thomas Coomans dans sa remarquable monographie consacrée à l'abbaye de Villers-en-Brabant<sup>15</sup>, ainsi que dans un travail universitaire proposant un état de la question et un inventaire limité à trois régions du grand Ouest de la France<sup>16</sup>. De brèves synthèses accompagnent également certaines études monographiques, comme celle consacrée au bâtiment des convers de l'abbaye de Cîteaux, élevé vers 1200<sup>17</sup>. Les liens avec le cadre habité ou la manière dont les convers occupaient l'espace sont en revanche plus rarement évoqués<sup>18</sup>. En outre, l'attention portée aux bâtiments utilitaires cisterciens fut parfois limitée à des considérations simples, voire simplistes, et leur architecture reléguée au second plan<sup>19</sup> ; l'analyse ayant été trop longtemps dévoyée par une émulation frénétique autour de « l'art cistercien » et du concept idéalisé de « pureté » architecturale.

L'aile des convers revêt une grande importance dans l'abbaye cistercienne médiévale, son rôle économique étant essentiel à la vie de l'établissement et à son développement. Le chantier de Cîteaux en est le témoin privilégié : un don préalablement consenti de 2 500 pièces d'or, assorti d'une rente annuelle de 300 autres, fut livré par le roi Alphonse VIII de Castille en 1203 et explicitement destiné à la construction de la *domus conversorum*. Ce texte précise que le roi veut que « ces sommes soient d'abord utilisées à l'édification de ce bâtiment jusqu'à son achèvement complet, s'il n'est pas encore terminé. Sinon elles devront servir à la construction de l'église ou à celle d'autres bâtisses du monastère [...] »<sup>20</sup>. Cette charte inédite des rois de Castille, retrouvée et étudiée par Benoît Chauvin, témoigne notamment de la hiérarchie établie entre le bâtiment des convers, l'abbatiale et les autres constructions du monastère. Loin d'être considéré comme un bâtiment secondaire, qui assurément n'aurait pas suscité un financement aussi prestigieux, il occupe dans ce texte une place majeure. D'une manière générale, en l'absence de jalons chronologiques sûrs, l'analyse de la marche des travaux des abbayes cisterciennes relègue bien trop systématiquement l'aile des convers en fin de chantier. Il faudrait pouvoir

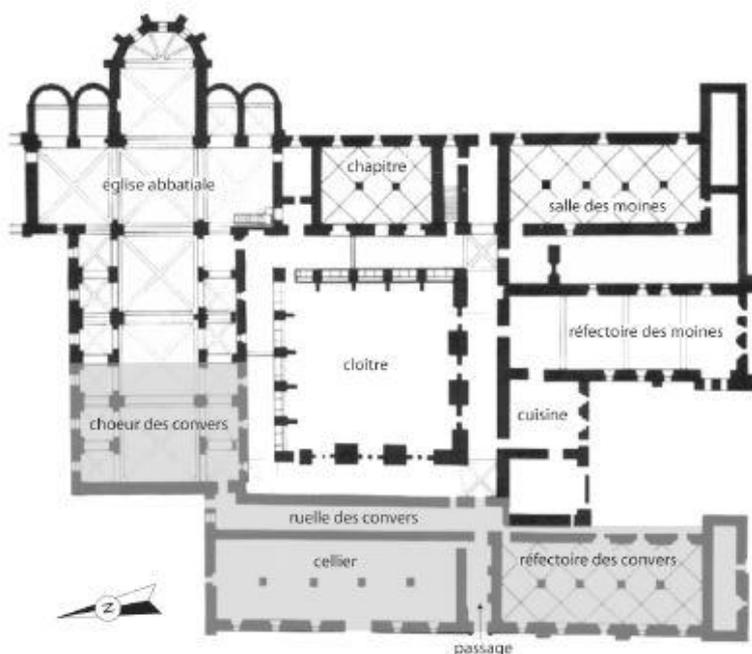


Fig. 1 > Abbaye d'Aiguebelle (Drôme), plan général. [Infographie : Franck Tournadre, d'après un fond de plan d'Aubert Marcel, L'architecture cistercienne en France, vol. 4, Paris, Les éditions d'art et d'histoire, 1943, p. 110]

## L'INSTITUTION DES CONVERS

L'existence de convers n'est pas propre aux cisterciens ; ils occupaient une place très importante dans tous les ordres nouveaux apparus à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Il faut cependant distinguer cette institution de celle des premiers convers bénédictins, généralement des hommes convertis à la vie monastique à l'âge adulte (*conversi*) n'ayant pas acquis dans leur enfance une instruction les mettant au niveau des clercs<sup>2</sup>. C'était le cas à Cluny, où les convers n'étaient ni distingués, ni séparés des autres moines ayant reçu la tonsure cléricale. Ils étaient néanmoins assimilés à des illettrés (*illiteratus*). Dans l'ordre de Cîteaux, ce sont des religieux laïcs, donc non clercs, ayant prononcé des vœux restreints et chargés exclusivement des travaux manuels<sup>3</sup> ; on les nomme également « frères laïcs » ou « frères

servants ». Ils se différencient des moines par leur barbe (*barbati*) et le port d'une courte tunique serrée à la taille, surmontée d'un scapulaire réduit ainsi que d'un capuchon couvrant la tête et retombant jusqu'à la poitrine ; une tenue similaire à celle des paysans<sup>4</sup>. L'admission de convers n'avait pas pour but de soulager les moines en diminuant leur part de travail manuel, mais de leur faciliter la pratique des exercices réguliers et surtout la résidence dans le cloître<sup>5</sup>. Dans l'enceinte monastique, le monde des clercs est donc nettement séparé de celui des laïcs, comme nous le confirme une mention du moine cistercien Idung vers 1155 : « Dans l'espace qu'occupe le monastère, nous avons deux monastères : l'un des frères laïcs (*fratrum laïcorum*), l'autre des clercs (*clericorum*)<sup>6</sup>. » Cette séparation est plus distincte encore chez les chartreux, où les convers vivent dans une maison basse à plusieurs centaines de mètres de l'ermitage. Les us et coutumes des convers (*usus conversorum*) furent promulgués par Étienne Harding, troisième abbé de Cîteaux, entre 1125 et 1132<sup>7</sup>. Ces textes normatifs codifient le rôle, la place et les obligations des convers dans l'abbaye cistercienne ainsi que dans les granges qui y sont rattachées. Plus encore, ils détaillent les restrictions qui leur sont imposées au quotidien, eu égard à leur condition inférieure. Il est d'ailleurs rappelé au chapitre XXII que « la profession faite, le convers ne deviendra jamais moine, même s'il insiste, et restera dans la vocation dans laquelle il a été appelé<sup>8</sup> ». En effet, afin de les maintenir entièrement disponibles pour le travail manuel, il était interdit aux convers, en majorité analphabètes et issus des classes pauvres, d'apprendre à lire<sup>9</sup>. De fait, ces religieux aux vertus de simplicité, d'humilité et d'obéissance tant louées aux débuts de l'ordre<sup>10</sup> ont rapidement été assimilés à de simples *laboratores* laïcs, parfois méprisés ou moqués<sup>11</sup>, et constituèrent avant tout une main-d'œuvre gratuite. Dans certains cas, face au nombre élevé de convers répartis sur l'ensemble du domaine, l'abbé pouvait élire un maître des convers (ou moine grangier), chargé de leur administration et du respect des règles. Plus généralement, ils étaient placés sous l'autorité du cellérier, responsable de l'ensemble du domaine, de sa gestion économique et de tous les travailleurs laïcs œuvrant à l'abbaye,

dans les granges et les maisons urbaines dévolues au commerce. L'encadrement sévère et le maintien stricte d'une condition servile et ignorante entraînerent rapidement des tensions, puis des révoltes. Les *excessus* des convers dans les monastères et les granges sont rapportés dans de nombreux textes, notamment dans plusieurs statuts du chapitre général de l'ordre<sup>12</sup>. Progressivement remplacée par des salariés laïcs (*mercenarii*), l'institution est remise en cause dès le XIII<sup>e</sup> siècle et semble totalement abandonnée dans la majorité des établissements de taille modeste et moyenne à l'aube du XIV<sup>e</sup> siècle. La place grandissante de l'économie monastique et le passage au faire-valoir indirect expliquent également cet abandon, tout comme le tarissement des vocations : l'aspiration à devenir convers cistercien se réduisant et l'attraction des ordres mendiants nouvellement promulgués<sup>13</sup> constituant une meilleure perspective de vie religieuse, le plus souvent auprès des villes.

## LA PLACE DU BÂTIMENT DES CONVERS

L'aile des convers, bien identifiée dans les établissements cisterciens et élevée généralement sur le côté ouest du carré claustral, n'a pas suscité le même intérêt que les autres bâtiments monastiques, plus prestigieux, tels que l'abbatiale, l'aile des moines ou le grand réfectoire. Marcel Aubert est le premier à y consacrer une synthèse, dans un ouvrage essentiel mais aux interprétations parfois dépassées, où la notion de plan-type et les récurrences architecturales dominant le discours<sup>14</sup>. Le sujet a été abordé il y a quelques années par Thomas Coomans dans sa remarquable monographie consacrée à l'abbaye de Villers-en-Brabant<sup>15</sup>, ainsi que dans un travail universitaire proposant un état de la question et un inventaire limité à trois régions du grand Ouest de la France<sup>16</sup>. De brèves synthèses accompagnent également certaines études monographiques, comme celle consacrée au bâtiment des convers de l'abbaye de Cîteaux, élevé vers 1200<sup>17</sup>. Les liens avec le cadre habité ou la manière dont les convers occupaient l'espace sont en revanche plus rarement évoqués<sup>18</sup>. En outre, l'attention portée aux bâtiments utilitaires cisterciens fut parfois limitée à des considérations simples, voire simplistes, et leur architecture reléguée au second plan<sup>19</sup> ; l'analyse ayant été trop longtemps dévoyée par une émulation frénétique autour de « l'art cistercien » et du concept idéalisé de « pureté » architecturale.

L'aile des convers revêt une grande importance dans l'abbaye cistercienne médiévale, son rôle économique étant essentiel à la vie de l'établissement et à son développement. Le chantier de Cîteaux en est le témoin privilégié : un don préalablement consenti de 2 500 pièces d'or, assorti d'une rente annuelle de 300 autres, fut livré par le roi Alphonse VIII de Castille en 1203 et explicitement destiné à la construction de la *domus conversorum*. Ce texte précise que le roi veut que « ces sommes soient d'abord utilisées à l'édification de ce bâtiment jusqu'à son achèvement complet, s'il n'est pas encore terminé. Sinon elles devront servir à la construction de l'église ou à celle d'autres bâtisses du monastère [...] »<sup>20</sup>. Cette charte inédite des rois de Castille, retrouvée et étudiée par Benoît Chauvin, témoigne notamment de la hiérarchie établie entre le bâtiment des convers, l'abbatiale et les autres constructions du monastère. Loin d'être considéré comme un bâtiment secondaire, qui assurément n'aurait pas suscité un financement aussi prestigieux, il occupe dans ce texte une place majeure. D'une manière générale, en l'absence de jalons chronologiques sûrs, l'analyse de la marche des travaux des abbayes cisterciennes relègue bien trop systématiquement l'aile des convers en fin de chantier. Il faudrait pouvoir

disposer de sources manuscrites pour confirmer ou infirmer ces hypothèses. L'exemple de l'abbaye de Mortemer (Eure), éminente fondation normande soutenue par le roi d'Angleterre Henri I<sup>er</sup> Beauclerc, révèle ainsi que son aile des convers (détruite) fut l'un des tout premiers bâtiments construits dans le deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle, avant l'abbatiale<sup>21</sup>.

Qualifié dans certaines sources anciennes de *claustrum conversorum*<sup>22</sup>, le bâtiment des convers servait à la fois d'espace de stockage et de lieu de vie communautaire. Son implantation le long de la galerie occidentale du cloître et perpendiculaire à l'abbatiale correspond au plan le plus couramment adopté (fig. 1). Toutefois, on observe quelques variantes liées parfois à une topographie contraignante ou à des bâtiments préexistants, comme à Fontmorigny (Cher) et Santa-Maria de Huerta (Castille-et-León), dont les réfectoires indépendants s'élèvent parallèlement à l'axe de l'église. Les espaces intérieurs ne sont d'ailleurs pas toujours réunis au sein d'une seule et même construction : les réfectoires de Poblet (Catalogne) et du Thoronet (Var) sont déportés, tout comme le long cellier de quatorze travées de Melrose (Écosse). Plus singulier est le report du cellier sous l'abbatiale gothique de l'Abbaye nouvelle (Lot), ensemble bâti sur une petite éminence rocheuse.

Afin de marquer la séparation avec la communauté des moines et d'isoler plus encore ce secteur dévolu aux laïcs, de nombreuses ailes des convers étaient séparées de la galerie occidentale du cloître par un espace de circulation appelé communément « ruelle des convers ». Cette dernière autorisait cependant l'accès direct vers la partie ouest de la nef, qui disposait à cet effet d'une porte réservée aux convers lors des offices liturgiques. Presque toujours découvertes, de rares ruelles étroites ont bénéficié de couverture en pierre, telles celle de Fontfroide (Aude), dotée d'un demi-berceau construit au début du XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 2), ou celle de Piedra



Fig. 2 > Abbaye de Fontfroide (Aude), ruelle des convers.  
[Cliché : Franck Tournadre]

(Aragon), voûtée en berceau. Supprimée à la suite de remaniements, parfois précoces comme à Noirlac (Cher) lors de l'agrandissement du cloître vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, la ruelle des convers subsiste encore en élévation à Aiguebelle (Drôme) (fig. 1), Fossanova (Latium), Huerta (Castille-et-León) et Royaumont (Val-d'Oise). Atteignant quelquefois une grande largeur, elle s'apparente davantage à une cour dans certaines grandes abbayes, telles Arnsburg (Hesse), Casamari (Latium) ou Eberbach (Hesse). Des dimensions qui ne sont pas sans rappeler celles de la « ruelle » de Cîteaux (environ 11 m de largeur), identifiée sur des plans anciens (fig. 3). L'aménagement d'une aire dégagée entre la galerie occidentale du cloître et le bâtiment des convers a également été privilégié dans des établissements de taille plus modeste, comme au Breuil-Benoît (Eure), à Clairmont (Mayenne) et à Fontmorigny (Cher). Enfin, Maulbronn (Bade-Wurtemberg) et quelques abbayes anglaises telles Fountains, Furness, Jervaulx, Roche et Waverley présentaient une galerie en appentis accolée au mur ouest du bâtiment des convers, autorisant un accès direct à l'abbatiale, en l'absence de ruelle à l'est.

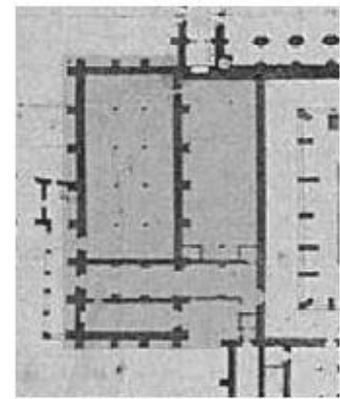
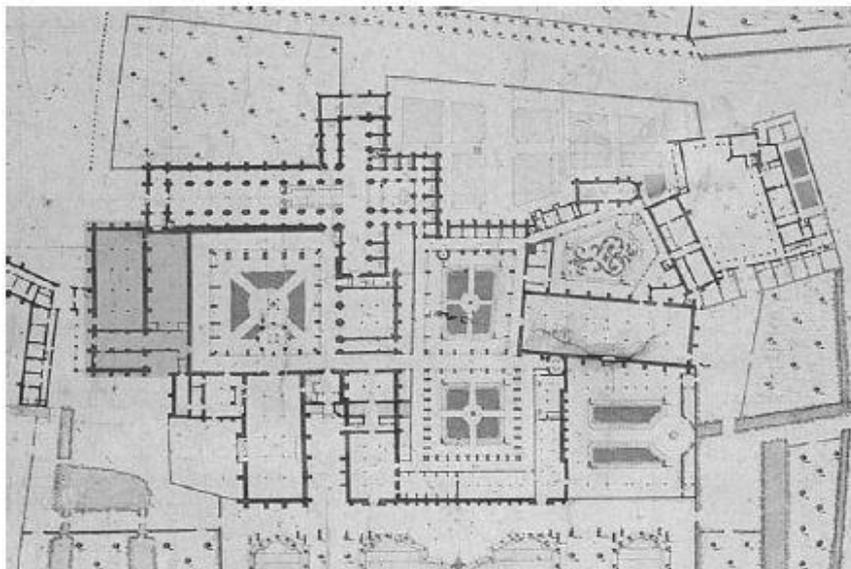


Fig. 3 > Abbaye de Cîteaux (Côte-d'Or),  
plan vers 1717 par dom Étienne Prinslet.  
Détail : aile et la cour des convers.  
[Arch. dép. de Côte-d'Or, 11H209]

D'autres abbayes suggèrent des formes d'organisation de l'espace monastique plus singulières et généralement méconnues, soulevant la question de l'existence même du bâtiment des convers. À Valence (Vienne), l'hôtellerie-porterie du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle élevée à moins de 15 m à l'ouest du cloître (disparu) pourrait également avoir servi de bâtiment des convers, en l'absence d'aile occidentale avérée sur les plans anciens<sup>23</sup>. La question est plus ambiguë pour Chaloché (Maine-et-Loire), dont la longue construction implantée à une cinquantaine de mètres de l'emplacement du carré claustral, autrefois qualifiée de « grange » puis identifiée comme une hôtellerie-porterie<sup>24</sup>, comporte un rez-de-chaussée plafonné à vocation agricole et peut-être industrielle. Les convers disposaient-ils de leur propre bâtiment en bordure du cloître ou une mixité des fonctions était-elle privilégiée au sein de ces grands édifices à usage des laïcs ? Une autre hypothèse doit aussi être envisagée : l'absence d'aile des convers, justifiée par le tarissement des vocations et l'affaiblissement de l'institution au cours du XIII<sup>e</sup> siècle. Ce serait le cas à Silvacane (Bouches-du-Rhône), où aucune aile occidentale n'est attestée, d'autant que le réfectoire des moines, reconstruit à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, est bâti sur une grande salle visant à rattraper la déclivité du terrain mais qui a pu aussi faire office de cellier. À La Clarté-Dieu (Indre-et-Loire), le bâtiment élevé vers 1276d en bordure occidentale du cloître ne comporte pas d'espace pour un réfectoire, réduisant probablement le rôle de l'édifice à celui de cellier associé à un grand grenier ou à un dortoir de laïcs, peut-être pour les hôtes (fig. 4, p. 218). La baisse des effectifs de convers pourrait expliquer le choix différent de la communauté de Vauclair (Aisne), qui entame dans le deuxième quart du XIII<sup>e</sup> siècle la reconstruction de grands bâtiments conventuels, dont une monumentale aile ouest (quatorze travées sur 70 × 15 m), la plus importante conservée en France avant sa destruction en 1917 (fig. 5, p. 218).

Or, d'après le résultat des fouilles menées dans les années 1960, le côté sud du cloître était dépourvu de bâtiments, notamment de réfectoire pour les moines. Un manque de financement lors de la reconstruction de l'abbaye peut expliquer cette absence surprenante. L'hypothèse fut donc émise que l'aile ouest englobait le cellier, au nord, et le réfectoire des moines, au sud<sup>25</sup>, les convers n'étant plus suffisamment nombreux pour disposer de leur propre réfectoire. Dans tous ces cas particuliers, la polyvalence de l'aile occidentale semble avoir prévalu



Fig. 4 > *Abbaye de La Clarté-Dieu (Indre-et-Loire), aile occidentale.*  
[Cliché: Franck Tournadre]



Fig. 5 > *Abbaye de Vaudair (Aisne), bâtiment des convers avant 1917.*  
[Cliché: Quénaidit, BnF]

sur la multiplication des structures, pour des raisons de rationalisation économique et afin de s'adapter aux réels besoins des communautés, alors en pleine mutation.

Après la disparition des convers, de nombreux bâtiments furent abandonnés, transformés en logis pour l'abbé commendataire comme à La Boissière (Maine-et-Loire) et à Longpont (Aisne) ou détruits, bien avant la Révolution, à l'exemple de l'Épau (Sarthe) et de Fontenay (Côte-d'Or). Par ailleurs, en raison des importantes charges d'entretien que devaient supporter les communautés après la mise en commende des abbayes, l'ancien chœur des convers situé dans l'abbatiale, devenu obsolète, fut parfois sacrifié, entraînant la destruction de tout ou partie de la nef, comme à Obazine (Corrèze) et Fontmorigny (Cher) au XVII<sup>e</sup> siècle.

## UNE ARCHITECTURE À VOCATION UTILITAIRE

La silhouette du bâtiment des convers ne se distingue pas de celle des autres bâtiments conventuels. Son importance est proportionnelle aux dimensions des monastères et donc aux moyens économiques dont disposaient les communautés pour élever leurs bâtiments. Dans le paysage monumental cistercien, de grandes disparités sont ainsi observées, qui résultent également

d'adaptations aux spécificités architecturales régionales : topographie, nature des matériaux, langage formel, etc. Il est par conséquent exclu d'évoquer un « modèle » qui aurait été diffusé dans tous les établissements de l'ordre. Par ailleurs, le bâtiment pouvait aussi être relié à d'autres constructions : ateliers, latrines ou infirmerie des convers, telles celles des abbayes anglaises de Fountains et Jervaulx (Yorkshire).

Concernant la chronologie, la grande majorité des ailes des convers conservées aujourd'hui n'est pas antérieure à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, qu'il s'agisse des premiers établissements<sup>26</sup>, de fondations tardives ou de reconstructions. L'architecture gothique constitue donc l'expression formelle la plus répandue, en dépit du caractère parfois archaïque – ou perçu comme tel – de certains édifices. Ainsi, l'emploi de l'ogive, dont les cisterciens ont constitué l'un des plus forts vecteurs de diffusion en Europe, a été privilégié dans de nombreux exemples du XIII<sup>e</sup> siècle, souvent articulé en deux vaisseaux (Beaulieu, Fountains, Longpont, Gimont, Noirlac, Royaumont, Vaclair, etc.), avec des profils de nervures plus ou moins élaborés (quadrangulaires, à pans coupés, à tore simple ou double), et associé à une variété d'encorbellements, parfois très inventifs (consoles simples, culots coudés, troncs de cône inversés, chapiteaux), dont les cisterciens se sont là aussi rendus maîtres (fig. 8, p. 220). Ces éléments puisent dans un répertoire formel commun à de nombreuses caves ou à de grands celliers urbains, tels ceux de Loëns à Chartres, attachés au chapitre cathédral, ou Les Pressoirs à Épernon (Eure-et-Loir), dépendance du prieuré fontevriste de Haute-Bruyère.

Pour autant, dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, la voûte d'arêtes associée à une file de colonnes n'est pas abandonnée pour couvrir cellier et réfectoire des convers : dans le groupe du Maine à Champagne (Sarthe), Clermont (Mayenne) et Fontaine-Daniel (Mayenne) (fig. 6), à Fontmorigny (Cher), à Villers en Belgique, à Casamari et Fossanova en Italie, ou encore à Eberbach et Maulbronn en Allemagne. L'adoption d'un voûtement plus fruste pour l'aile des convers résulte aussi parfois d'une hiérarchisation entre les espaces privilégiés qui se développent autour du cloître

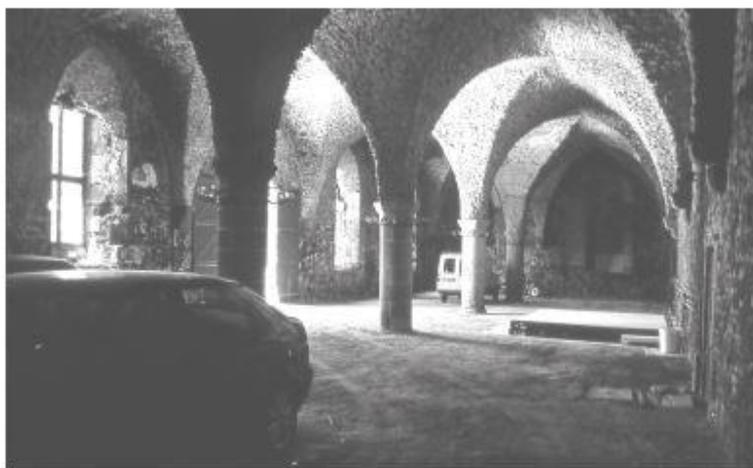


Fig. 6 > Abbaye de Fontaine-Daniel (Mayenne), cellier. [Cliché: Franck Toumadre]



Fig. 7 > Abbaye de Clairvaux (Aube), cellier. [Cliché: Franck Toumadre]

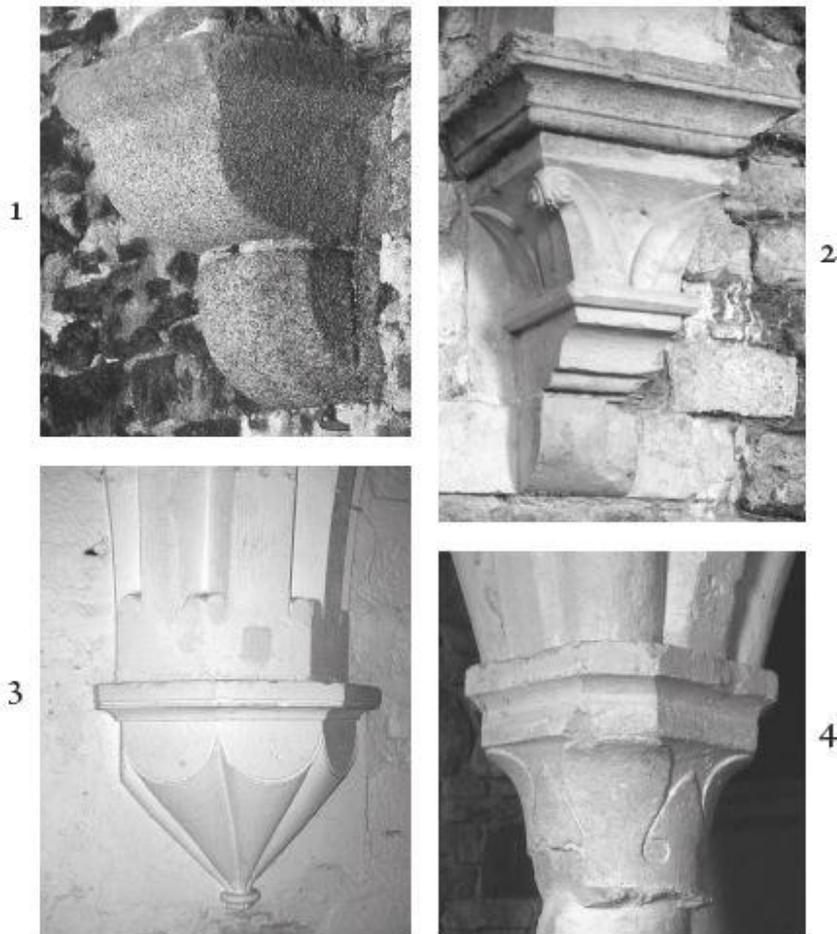


Fig. 8 > Supports de voûtes : cellier de Fontaine-Daniel (1), réfectoire des converses de Fontmorigny (2), dortoir des converses de Longuay (3), réfectoire des converses de Saint-André-en-Gouffern (4).  
[Clichés : Franck Tournadre]

et les bâtiments à vocation utilitaire. Une hiérarchisation qui se manifeste également dans le traitement des supports : chapiteaux et culots dépouillés, parfois à peine épannelés comme dans le cellier de Beaulieu (Tarn-et-Garonne), voire limités à un simple tailloir à l'exemple de Clairvaux (Aube) (fig. 7, p. 219), et le plus souvent dépourvus de motifs sculptés très élaborés. On distingue dans certains cas quelques raffinements : feuillages stylisés dans les réfectoires de Fontmorigny et de Saint-André-en-Gouffern (Calvados) (fig. 8) ; corbeilles à godrons dans celui du Valasse (Seine-Maritime). Des décors peints de faux-appareil viennent quelquefois rehausser les parois (réfectoire de Clairvaux). D'une manière générale, la stéréotomie est rigoureuse et tout aussi soignée que dans les autres bâtiments mais la mise en œuvre, rationnelle, fait dans l'économie de détails. Une austérité architecturale que l'on retrouve dans tous les ordres réformés et qui présente de nombreux points de comparaison avec l'architecture des caves. Cette sévérité formelle ne rime pas nécessairement avec modestie et économie, notamment face à la débauche de moyens et au gigantisme ostentatoire de certaines ailes des converses : près de 90 m sur vingt-deux travées à Fountains ; 70 m pour l'imposante mais désormais ruinée aile occidentale de Vauclair (fig. 5, p. 218) ; 74 m à Clairvaux, dont le bâtiment comprenant initialement quatorze travées se développe sur la largeur de trois vaisseaux voûtés, y compris dans le dortoir, tout comme à Longuay (Haute-Marne) et autrefois à Cîteaux (fig. 3, p. 217).

Dans d'autres abbayes cisterciennes sont employées des formes de voûtement plus simples pour le bâtiment des convers. Les celliers et réfectoires à vaisseau unique ont connu davantage de succès dans le Sud de la France, notamment en raison de pratiques constructives régionales tenaces. Des berceaux brisés couvrent les celliers de Mazan (Ardèche) et du Thoronet (Var), érigés à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, ainsi que le nouveau réfectoire de Cadouin (Dordogne). De lourdes voûtes d'ogives aux nervures quadrangulaires ont également été lancées sur les réfectoires de Fontfroide (Aude), du Thoronet et de Valmagne (Hérault). Enfin, comme à Huerta en Espagne, des arcs-diaphragmes se développent dans le cellier de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle de l'abbaye de Villelongue (Aude), à l'image d'autres bâtiments monastiques de la région (dortoir des moines de l'abbaye bénédictine de Lagrasse par exemple) ou de Catalogne (dortoir des moines de Poblet et de Santes Creus).



Fig. 9 › Abbaye de La Clarté-Dieu (Indre-et-Loire), cellier. [Cliché: Franck Tournadre]

Beaucoup plus singulier, le cellier du bâtiment ouest de La Clarté-Dieu (Indre-et-Loire), de construction tardive (1276d<sup>27</sup>), présente un grand berceau appareillé en plein-cintre, rythmé par des arcs doubleaux chanfreinés qui retombent en pénétration dans les murs gouttereaux (fig. 9). Ce mode de voûtement, décliné dans les autres salles du bâtiment et dans les caves de l'abbaye, est totalement inédit après le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle dans une construction conventuelle. Bien que d'une exécution très soignée, son emploi affirme la fonction utilitaire du lieu et ne se distingue pas de l'architecture des caves, comme en témoignent de nombreux exemples en contexte monastique<sup>28</sup> et civil<sup>29</sup>. D'ailleurs, ces deux environnements, au bâti trop rarement rapproché, expriment généralement une architecture commune qui puise dans les mêmes répertoires de formes. Au XIII<sup>e</sup> siècle, voûtes et ouvertures sont souvent semblables entre une maison de ville et un bâtiment conventuel, entre une cave et un cellier monastique. Le cas de La Clarté-Dieu est particulièrement révélateur, d'autant que le cellier et les caves semi-troglydiques situées au niveau inférieur sont étroitement liés (CC, pl. IX, fig. 10). L'ensemble est complété par un réseau d'espaces de stockage souterrains qui s'étend sous le cloître, anciennes carrières d'extraction de la pierre de construction, aménagées en partie dès le XIII<sup>e</sup> siècle avec ses portes architecturées et sa cheminée taillée dans la roche. Si la présence de caves, la plupart du temps conçues pour la conservation du vin, est attestée dans de nombreuses abbayes, leur creusement sous les bâtiments abbatiaux est plus rare. Citons le cas de l'abbaye italienne de Chiaravalle di Fiasstra (Marches), dont le sous-sol du chevet de l'église comprend de longues galeries bordées de cellules destinées au stockage des fûts<sup>30</sup>.

Occupant tout ou partie de l'étage, le dortoir constitue une composante essentielle du bâtiment des convers. Son accès originel est rarement conservé ou très remanié. Les exemples de Clairmont (Mayenne) et de Noirlac (Cher), dont la porte située au niveau supérieur du mur occidental ouvre sur le vide, suggèrent l'existence d'un dispositif en bois accolé à l'extérieur. À Fontfroide (Aude), un escalier droit en pierre, de seulement 50 cm de largeur, est ménagé

dans l'épaisseur du mur est du cellier, tout comme à Cadouin (Dordogne). Une autre solution est mise en place à Pontigny (Yonne), où une tourelle quadrangulaire abritant une vis en pierre s'élève contre le gouttereau oriental. Le cas de Longuay (Haute-Marne) est plus exceptionnel : un ample escalier droit transversal, qui débouchait autrefois sur la ruelle à l'est, est soutenu par une étonnante voûte d'ogives à sept nervures. Plus monumental encore est l'exemple de Fountains (Yorkshire), dont l'escalier à deux rampes est abrité sous un massif accolé au centre de la façade ouest. Enfin, à La Clarté-Dieu (Indre-et-Loire), un large degré couvert, supporté par quatre voûtes de hauteur croissante, longe le mur gouttereau occidental (fig. 4, p. 218). Autant de dispositions qui révèlent une variété des dispositifs d'accès à l'étage. D'autres particularités plus méconnues caractérisent certaines ailes de convers plus tardives, tel un porche à deux niveaux placés au-devant du passage, comme à Fontaine-Daniel (Mayenne) et autrefois à La Clarté-Dieu, ainsi qu'à Chorin (Brandeburg) et dans plusieurs abbayes de Grande-Bretagne : Neath (Glamorgan), Tintern (Monmouthshire), Hailes (Gloucestershire) et Valle Crucis (Denbighshire). La petite salle aménagée au-dessus de ces porches a pu servir de point d'observation pour contrôler les allées et venues des laïcs et des denrées, surveillance exercée peut-être par le cellérier<sup>31</sup>.

## CONCLUSION

Situés à la jonction de la clôture des moines et des espaces de communs, les bâtiments des convers constituent une synthèse architecturale du monastère cistercien, développant un parti de qualité semblable aux autres bâtiments conventuels, notamment celui des moines à l'est, mais adoptant un programme fonctionnel volontairement dépouillé, qui sied à l'usage des lieux. À bien des égards, cette architecture utilitaire peut aussi être rapprochée de celle des caves, avec un langage formel souvent analogue. Le dénominateur commun est une conception rationnelle, dont le caractère ostentatoire s'exprime parfois dans la mise en œuvre.

## NOTES

1 > Une synthèse récente leur a été consacrée : France James, *Separate but Equal. Cistercian Lay Brothers. 1120-1350*, Colledgeville, Cistercian Publications, coll. « Cistercians Studies », n° 246, 2012.

2 > Leclercq Jean, « Comment vivaient les frères convers », dans *I laici nella « Societas christiana » dei secoli XI e XII*, atti della terza Settimana internazionale di studio (Mendola, 21-27 agosto 1965), Milano, Vita e pensiero, 1968, p. 152-182, en particulier p. 153. Voir également Dubois Jean, « L'institution des convers au XIII<sup>e</sup> siècle, forme de vie monastique propre aux laïcs », dans *I laici nella « Societas christiana » ...*, op. cit., p. 183-261.

3 > Ils exerçaient différents métiers au sein du monastère. Parmi les 244 convers recensés à l'abbaye des Dunes au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, on signale des tisserands, des tanneurs, des boulangers, des maçons, des forgerons, etc. : De Budt Adrien, *Cronica abbatum monasterii de Dunis*, Bruges, Typis Vandecasteele-Werbrouck, 1839, p. 46.

4 > Lefèvre Jean-Baptiste, « Les *Usus conversorum* dans les manuscrits de Charleville, BM 64 et 108 en provenance de Signy », dans *Signy-l'Abbaye, site cistercien enfoui, site de mémoire et Guillaume de Saint-Thierry*, actes du colloque international d'études cisterciennes (Les Vieilles-Forges, 9-11 septembre 1998), Signy-l'Abbaye, Les amis de l'abbaye de Signy, 2000, p. 286.

- 5 > Ducourneau Othon, « De l'institution et des us des convers dans l'ordre de Cîteaux (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.) », dans *Saint Bernard et son temps. Recueil de mémoires et communications présentés au Congrès de l'association bourguignonne des sociétés savantes, Dijon, 1927*, vol. 2, Dijon, Académie des sciences, arts et belles-lettres, 1929, p. 139-201, en particulier p. 141.
- 6 > Huygens Robert Burchard Constantijn, *Le moine Idung et ses deux ouvrages : « Argumentum super quatuor questionibus » et « Dialogus duorum monachorum »*, Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, 1980, p. 179.
- 7 > Wadell Chrysogonus (dir.), *Cistercian Lay Brothers. Twelfth-century Usages with Related Texts*, Cîteaux, Commentarii cistercienses, 2000 ; Lefèvre J.-B., « Les Usus conversorum... », art. cit.
- 8 > *Ibid.*, p. 250.
- 9 > Van Dijk Clemens, « L'instruction et la culture des frères convers dans les premiers siècles de l'ordre de Cîteaux », *Collectanea ordinis cisterciensium reformatorum*, t. XXIV, fasc. 3, 1962, p. 243-258, en particulier p. 252.
- 10 > Plusieurs recueils d'exempla cisterciens contiennent des récits louant la vertu des convers, notamment dans un dialogue imaginaire entre saint Bernard et un convers de Clairvaux : Griesser Bruno (dir.), *Exordium Magnum Cisterciense sive Narratio de inicio Cisterciensis Ordinis auctore Conrado*, Turnhout, Brepols, 1997, p. 244-245.
- 11 > Lefèvre Jean-Baptiste, « Quelques approches des convers cisterciens aux XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles », dans *Signy-l'Abbaye, site cistercien enfoui...*, op. cit., p. 295.
- 12 > Ce phénomène des révoltes de convers toucha plus fortement encore les grandmontains.
- 13 > Le Chapitre général de Cîteaux de 1223 évoque déjà cette tendance : « Les moines et les convers qui passeraient à l'ordre des frères Prêcheurs ou à celui des frères Mineurs seraient considérés comme fugitifs. » [Canivez Joseph-Marie (dir.), *Statuta Capitulum Generalium Ordinis Cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786*, t. 2, Louvain, Bureaux de la revue, 1934]
- 14 > Aubert Marcel, *L'architecture cistercienne en France*, vol. 2, Paris, Les éditions d'art et d'histoire, 1943, p. 121-140.
- 15 > Coomans Thomas, *L'abbaye de Villers-en-Brabant. Construction, configuration et signification d'une abbaye cistercienne gothique*, Bruxelles/Cîteaux, Éditions Racine/Commentarii cistercienses, 2000, p. 393-428.
- 16 > Tournadre Franck, *Les bâtiments conventuels cisterciens à l'usage des convers dans les régions Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes*, mémoire de DEA de civilisation médiévale, CESCUM, Université de Poitiers, 2 vol., 2001. Dans le prolongement de cette recherche, une thèse de doctorat sur les bâtiments des convers en France avait été engagée sous la direction de Claude Andrault-Schmitt.
- 17 > Chauvin Benoît, « La reconstruction du monastère de Cîteaux (vers 1160-vers 1240) », *Bulletin monumental*, t. 165-2, 2007, p. 143-173.
- 18 > Le sujet, non limité aux convers cisterciens, est esquissé dans Van de Perre Erik, « La place des frères lais dans les monastères (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.). Leur statut juridique et leur place dans les bâtiments », dans *Pratique du sacré dans les espaces monastiques au Moyen Âge et à l'époque moderne*, actes du colloque de Liessies-Maubeuge (26-28 septembre 1997), Amiens, CAHMER, 1998, p. 171-180.
- 19 > François Blary fut l'un des premiers à y consacrer une étude archéologique : Blary François, *Le domaine de Chaalis, XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles : approches archéologiques des établissements agricoles et industriels d'une abbaye cistercienne*, Paris, Éditions du CTHS, 1989.
- 20 > Chauvin B., « La reconstruction du monastère de Cîteaux... », art. cit.
- 21 > BnF, ms. lat. 18369, *Cartulaire de l'abbaye de Mortemer, 1137-1200*. « Engerranus vero de Wascolio infirmatorium monachorum et domum conversorum edificavit, scilicet refectorium et domitorium », cité par Gallagher Phillip Francis, *The Monastery of Mortemer-en-Lyons in the Twelfth Century: Its History and its Cartulary*, thèse dactylographiée, Université Notre-Dame (Indiana), 1970, vol. 1, p. 170.
- 22 > *Chronicon Abbatie de Parco Lude*, éd. E. Venables et trad. A.R. Maddison, Horncastle, Lincolnshire Record Society, 1891, 13 : « claustrum conversorum eidem ecclesie contiguum ».

- 23 › Tournadre Franck, « De l'aile conventuelle à destination des convers au bâtiment agricole à fonction multiple : le cas des abbayes cisterciennes de Chaloché (Maine-et-Loire), Preuilley (Seine-et-Marne) et Valence (Vienne) », *In Situ*, n° 5, 2004, <https://journals.openedition.org/insitu/2393>.
- 24 › *Id.*, *Les bâtiments conventuels cisterciens ...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 42-48 ; *Id.*, « De l'aile conventuelle à destination des convers ... », art. cit. La charpente et les planchers, détruits par un incendie en 1993, dataient des années 1262-1275d. Voir Bontemps Daniel, « La grange de l'abbaye cistercienne de Chaloché (Maine-et-Loire) ou de l'importance de l'étude de la charpente dans un bâtiment médiéval », *Archéologie médiévale*, t. XXV, 1995, p. 27-64.
- 25 › C'est la conclusion à laquelle aboutissait Pierre Courtois (groupe Sources) : Courtois Pierre, « Quinze ans de fouilles à l'abbaye de Vauclair. Bilan provisoire (1966-1981) », dans Chauvin Benoît (dir.), *Mélanges à la mémoire du père Anselme Dimier*, vol. 5, Arbois, Benoît Chauvin, 1982, p. 305-352.
- 26 › À titre d'exemple, une partie de la charpente initiale de l'aile des convers de l'abbaye de Clermont (Mayenne), fondée en 1152, a été datée des années 1187-1188d.
- 27 › Tournadre Franck, *Saint-Paterne-Racan. Abbaye de La Clarté-Dieu. Charpente du bâtiment conventuel occidental*, rapport du cabinet Arcade – Tours, Orléans, CRMH Centre, DRAC Centre, 2016. La charpente complète, homogène et contemporaine des maçonneries a été étudiée et datée par dendrochronologie.
- 28 › Pour les établissements cisterciens, citons notamment les mêmes types de caves des abbayes de Bonport (Eure), Fontaines-les-Blanches (Indre-et-Loire), La Noé (Eure) et Le Val (Val-d'Oise).
- 29 › Dans l'habitat civil et seigneurial, ce type de voûte de cave, attesté dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et en usage au XIV<sup>e</sup>, est plus fréquente encore : on en recense notamment dans le proche village de Saint-Christophe-sur-le-Nais et à Tours (Indre-et-Loire), au manoir du Gué du Roi à Villebourg (Indre-et-Loire) ainsi que sous plusieurs maisons d'Orléans (Loiret). La formule n'est absolument pas limitée à la région ; on retrouve des exemples jusqu'à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), dans une cave rue des Gouverneurs.
- 30 › Righetti Tofti-Croce Marina, *Architettura per il lavoro. Dal caso cistercense a un caso cistercense: Chiaravalle di Fiastra*, Roma, Viella, coll. « Studi di Arte medievale », n° 4, 1993. L'usage de ces caves à cellules, très répandu dans plusieurs régions du Nord de la France, est encore méconnu en Europe méridionale.
- 31 › Supposition déjà évoquée par Marcel Aubert : Aubert M., *L'architecture cistercienne en France*, *op. cit.*, vol. 2, p. 140. Thomas Coomans identifie aussi la petite salle voûtée située sous l'escalier de Fontaines comme un « bureau » du cellier : Coomans T., *L'abbaye de Villers-en-Brabant ...*, *op. cit.*, p. 390. Sur ce point, voir le cas intéressant du cellier de l'abbaye augustinienne de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons (Aisne), qui conserve un petit espace situé à mi-hauteur entre le cellier et le réfectoire : Bonde Sheila et Maines Clark, « A room with a view: the cellarer and his office at the augustinian abbey of Saint-Jean-des-Vignes, Soissons », dans Joubert Fabienne et Sandron Dany (dir.), *Pierre, lumière, couleur. Études d'histoire de l'art du Moyen Âge en l'honneur d'Anne Prache*, Paris, PUPS, 1999, p. 199-212.



## PLANCHE IX. LES BÂTIMENTS CONVENTUELS À L'USAGE DES CONVERS (F. TOURNADRE)

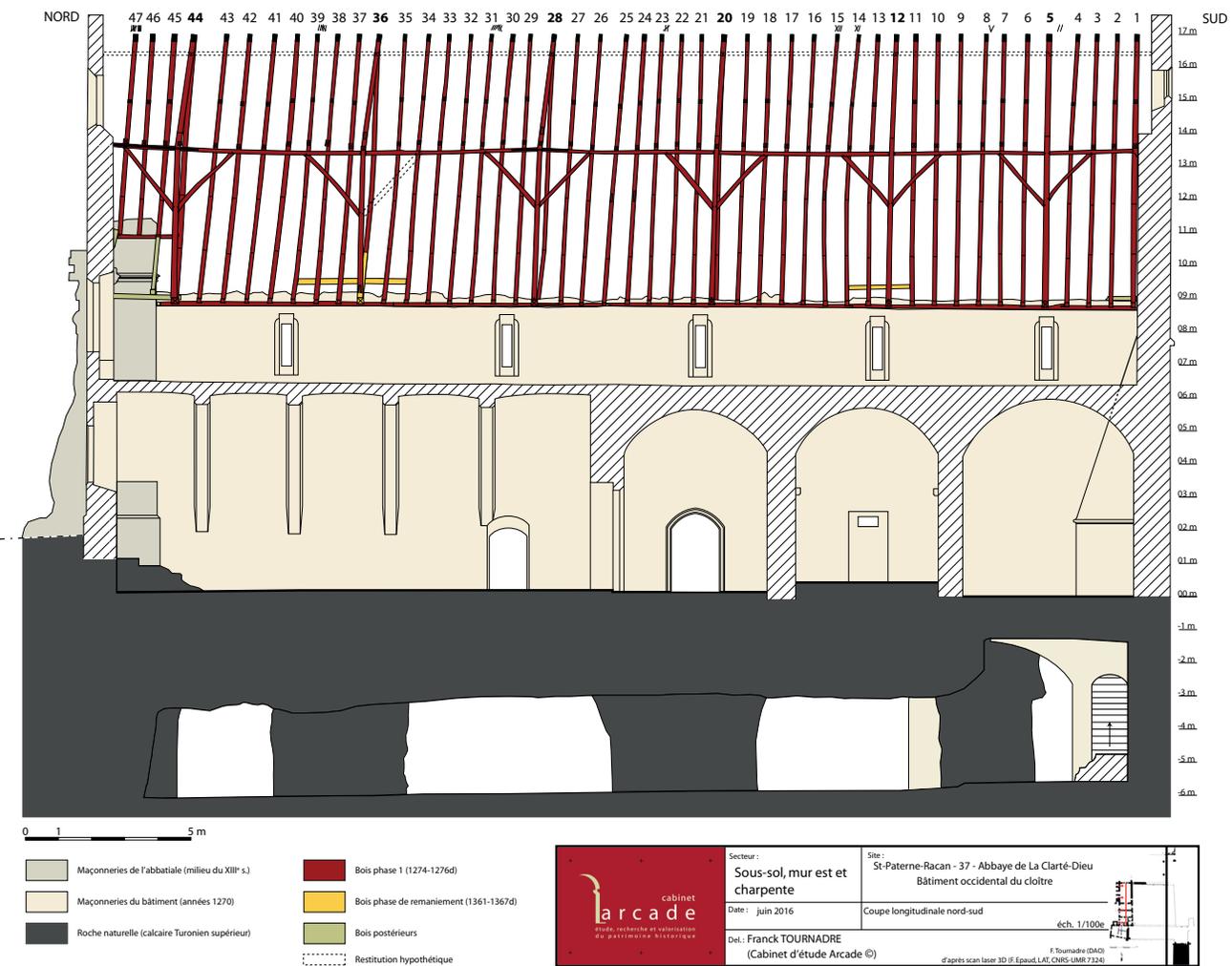


Fig. 10 > Coupe longitudinale de l'aile ouest. [Relevé et infographie : Franck Tournadre, cabinet Arcade]